



# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BALBIGNY (LOIRE)

SEANCE DU 03/09/2012

DATE DE LA CONVOCATION : 30/08/2012  
DATE D'AFFICHAGE : 30/08/2012

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
23	22	

L'an deux mille douze, le dix septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc REGNY, Maire.

**PRESENTS :** MRS. REGNY Jean Marc, JONINON Pierre, DELORME Jean, Mme BECARD Éliane, M. PARDON Daniel, GRANGE André, Mme CUSSIERE Marie Claude, MRS FRECON Pierre-Louis, GINOT Marc, THOMAS André, ARTAUD Alain, Mmes FONTVIEILLE Françoise, PALMIER Sandrine, DUFOUR Françoise, Mme LYONNET Joëlle, MRS GALICHET Eric, Mmes BOSCO Blandine, MICHEL Sandrine, M. DUPIN Gilles.

**ABSENTS :** M. BACCONIN Stéphane avec pouvoir donné à M. REGNY, M. LYON Christophe avec pouvoir donné à Mme LYONNET, M. DACHEUX Éric avec pouvoir donné à M. DUPIN,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme FONTVIEILLE Françoise

## **1- Approbation des plans et du financement de la ZAC du Levant. (projection du document préparé par Madame MAISONNASSE et étudié lors de la réunion du 5 juillet dernier.**

M.PETITBOUT nous a présenté le document power point de Mme MAISONNASSE concernant l'aménagement de la ZAC du levant et la construction de 285 logements,.

L'investissement de 1 000 000 d'euros sur 4 Tranches réparties entre 2016 et 2031.

Cette simulation, compte tenu du montant de l'investissement, interpelle M.REGNY sur la faisabilité, ce qui endetterait sur les 20 prochaines années, la commune de Balbigny.

D'autant qu'après le décès de Melle TRIOMPHE 5ha 5 de terrain constructible, risquent d'être mis en vente, ce qui attirerait les promoteurs au détriment des terrains de la ZAC

Ms.DUPIN et ARTAUD ont suggéré de modifier le PLU, afin de bloquer des aménagements anarchiques, voire revenir à une zone 2AU pour certaines parcelles.

Me BECARD estime qu'il ne faut peut être pas bloquer la totalité de ces parcelles afin de laisser le choix à certains acquéreurs d'être ailleurs que dans une ZAC si tel était leur souhait, mais en ayant au préalable fait une étude du coût que représenteraient toutes les voiries qui devraient être mises en place dans ces zones.

M.FRECON dit qu'il ne faut pas emprunter la somme globale, mais emprunter ce qui est nécessaire tranche par tranche.

M.GALICHET a posé une question concernant le SCOT qui risquait de geler la poursuite de cette opération, en quoi M.REGNY lui a répondu que le SCOT pour cette action ne serait opérationnel que dans 2 ans.

M.DUPIN propose que le projet soit revu sur 5 tranches au lieu de 4, ce qui diluerait le montant de l'emprunt.

Il a été convenu de faire retravailler le projet sur 5 T et cette décision a été soumise au vote du conseil municipal :

## **2 abstentions**

### **2- Approbation du complément de diagnostic environnemental pour la ZAC par « AD-environnement » (devis : 4025 € HT)**

Concertation les 17.12 et 1.03.2013

Permanences : 11.01.2013 et 11.02 en mairie

Parution dans le bulletin municipal d'octobre d'un article décrivant le projet et les modalités de la concertation. Les dates de la concertation seront également indiquées dans la presse locale et sur le site internet de la Commune.

M.DUPIN a suggéré de faire installer plusieurs panneaux sur des points stratégiques pour bien informer la population du projet.

**vote: unanimité**

### **3- Affaire BIVON : à la demande des services préfectoraux, nous devons modifier la présentation du Dossier d'expropriation et des attendus des délibérations du Conseil municipal.**

Mme la sous-préfète a demandé que soit clarifié le projet futur. Que soient précisés les noms de la société de construction et de la Ste de HLM retenues, afin de pouvoir accorder l'expropriation. Des plans et devis doivent lui être envoyés.

**Vote à l' unanimité**

### **4- Tarifs 2012-2013 de la restauration scolaire. (actuellement enfant de Balbigny = 3.20 €, enfant hors commune = 3.90 €, enseignants = 4.50 €).**

Une augmentation a été votée :

Enfant BALBIGNY : 3,30 € enfant hors commune : 4 € et enseignants : 4,60€

Mme PALMIER demande pourquoi ne pas appliquer le coefficient familial ?

**Vote : 1 abstention**

### **5- Approbation des rapports d'affermage de la SAUR pour l'eau et l'assainissement (les pages principales des rapports vous ont été envoyées en juin).**

**Vote : unanimité**

### **6- Approbation du nouveau Bail avec la POSTE (14500 € / an – ancien bail = 13 192€)**

**Vote : 4 abstentions**

### **7- Décision modificative pour budget 2012. (voir proposition en annexe).**

**Explication de M.FRECON. simple jeu d'écriture.**

**Vote : unanimité**

### **8- Approbation de la Convention entre ADPEN et école maternelle et primaire par la commune. (convention en annexe).**

22 élèves x 93 € = 2046€ (à vérifier)

**Vote : unanimité**

**9- Approbation de la Convention entre l'école de Musique et la commune.  
(convention en annexe)**

**Vote : unanimité**

**10- Approbation d'un projet de convention entre la commune de Balbigny, la commune d'Epercieux, et la communauté des communes pour le chemin de la Pelle.  
180 m<sup>2</sup> pour BALBIGNY 180 m<sup>2</sup> pour EPERCIEUX**

**Vote : unanimité**

**11- Approbation d'un projet de Convention entre la commune et la Communauté des communes pour le RAM (frais des locaux).**

**Vote : unanimité**

**12- Approbation de la Convention entre la commune et ADMR (dans le cadre du contrat enfance) pour subventionner la crèche. (convention en annexe).**

**Vote : unanimité**

**13- Approbation des achats de terrains « VOLLE » et « LAFAY » suite à élargissement des chemins de la Signière et de Montagne.**

**Vote : unanimité**

**14- Solliciter France-Domaine pour déterminer le prix d'achat des emprises du tourne-à-gauche de l'entrée Nord sur la RD1082.**

Recherche d'un bureau d'études. SNCF et RFF ont été relancés. Des témoins visuels ont été placés.

### **Questions diverses.**

- information sur emplacement réservé terrains KEYGIN à la Signière

- Bail avec Raymond GETENET : pour son retour de l'hôpital, perçage d'une porte d'accès entre la cuisine et la chambre : coût environ 1500 €.

**Vote : 6 abstentions**

- Vente d'une tombe réhabilitée au nouveau cimetière 1500 €.

**Vote : unanimité**

- Règlement de la médiathèque pour 2012-2013 (modification du nombre d'ouvrages prêtés).

### **Informations**

- mise à disposition du document Natura 2000
- 13.09.2012 18 h lancement compostage HLM
- 30.09 marche à Balbigny
- 28/09 inauguration du multimodal et Restaurant scolaire
- 

### **Prochains conseils :**

- 15 octobre 20 h avec CMJ

- 19 novembre 20h 30
- 10 décembre 20 h 30

**Séance levée à 23 h 00**